

SSIAP 3 – Formation initiale

Acquérir la qualification de Chef de Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

DURÉE

6 semaines environ (216h de formation + 7 h de temps d'examen)

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme I SSIAP 3 remis par l'AFPA, validé par le SDIS territorialement compétent
Pour connaître les détails de cette certification, consultez France Compétences

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

3 750€ Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

RÉFÉRENCE AFPA

11531

CODE RS

5643

RÉSULTATS

Données 2024

Dans le secteur de cette formation

90,8% de stagiaires satisfaits

75,3% d'accès à l'emploi dans les 6 mois

81,3% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (niveau baccalauréat ou équivalent, validation des acquis de l'expérience).

OU

Etre titulaire du SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience dans la fonction, attestée par l'employeur ou un contrat de travail.

ET

Etre titulaire d'une attestation de formation au secourisme valide (AFPS, PSC, SST ou PSE1 de moins de deux ans).

ET

Présenter un certificat médical d'aptitude physique de moins de trois mois.

OBJECTIFS

En qualité de chef de service :

- Gérer les besoins en sécurité incendie dans un ERP ou un IGH, encadrer un service de sécurité.
- Appliquer la réglementation des établissements recevant du public, assurer un rôle de conseiller technique du chef d'établissement en matière de sécurité incendie en ERP et/ou en IGH.
- Réaliser l'analyse des risques dans un ERP ou un IGH. Vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement vis-à-vis de la réglementation incendie.
- Etre le correspondant de la commission de sécurité.

PROGRAMME DE FORMATION

Formation :

1 -Le feu et ses conséquences :

- Les principes d'éclosion et de développement du feu
- Le comportement au feu
- La mise en œuvre des moyens d'extinction

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

- Information individuelle ou collective
- Dossier de demande de formation
- Identification, voire évaluation des acquis
- Vérification des pré-requis réglementaires si la formation en comporte
- Entretien individuel de conseil en formation

de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé. Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations finale

- Evaluation théorique/pratique

Document délivré

- Habilitation ou attestation de recyclage ou diplôme ou certificat
- Attestation de formation

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RS de la formation (indiqué sur le programme téléchargeable de la page internet de la formation), pour accéder à des informations sur la certification, en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle

2 -La sécurité incendie et les bâtiments :

- Les matériaux de construction
- Etudes de plans
- L'analyse d'un projet de construction

3 - La réglementation incendie :

- L'organisation de la réglementation et le classement des bâtiments
- Les dispositions constructives et techniques
- Les obligations liées aux moyens de secours
- L'accessibilité des personnes handicapées
- Visites de différents établissements

4 -Gestion des risques :

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Les documents administratifs

5-Conseil au Chef d'établissement :

- L'information de la hiérarchie
- La veille réglementaire

6 -Correspondant des commissions de sécurité

- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et l'importance des relations avec elles,
- Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité

7 -Le management de l'équipe de sécurité

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
+ prix appel

suffisamment adéquate

- Connaître les principes de gestion du personnel et des moyens
- Exercer la fonction d'encadrement
- Le code du travail applicable aux salariés
- Notions de droit civil et pénal 8ème partie Le budget du service sécurité
- Construire et suivre les budgets
- Assurer la fonction achat
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

EVALUATION :

Epreuve écrite 1

- QCM (Durée 40 minutes)

Epreuve écrite 2

- Rédaction d'une notice technique de sécurité à partir de plans d'un groupement d'établissements non isolés de première ou deuxième catégorie. (Durée 2h30)

Epreuve orale

- Entretien individuel de 15 minutes devant un jury (composé d'un représentant du SDIS et de deux chefs de service en poste).

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée - Exercices pratiques

Moyens pédagogiques : Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles informatiques équipées offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...

INSCRIVEZ-VOUS**POUR EN SAVOIR PLUS****afpa.fr**3936 Service gratuit
+ prix appel

- Ressources documentaires

INSCRIVEZ-VOUS

POUR EN SAVOIR PLUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
+ prix appel